

Le Quotidien

Éditorial, lundi 30 mai 2005, p. 9

Document

"Saguenay 2025": des raisons de croire en des jours meilleurs

N.B: cet article du Quotidien est publié par le portail Vision Saguenay 2025 après entente avec M.Guy Granger.

NDLR - L'auteur de ce texte, Marc-Urbain Proulx, est professeur d'économie à l'UQAC. Il anime également, avec son équipe de chercheurs, le forum "Vision Saguenay 2025". L'économiste était l'invité récemment du Cercle de presse. Il explique davantage son point de vue, aujourd'hui dans cette page, en relation avec le rendez-vous auquel il convoque les leaders socio-économiques régionaux, les 15 et 16 septembre prochain, sur le thème de la relance et de ce que sera la région dans deux décennies.

La politique régionale gouvernementale aura compris que la réforme [afin de mettre fin à la crise actuelle] doit aussi porter sur la "culture organisationnelle" plutôt qu'exclusivement sur les structures politico-administratives. Le renforcement des collectivités territoriales se fera alors par le soutien aux interfaces et aux partenariats entre les décideurs (éducation, santé, R&D, culture, formation, etc.) plutôt que par la hiérarchie, peu opérationnelle globalement.

Les élites locales et régionales auront compris que ce n'est pas la décentralisation qui est l'enjeu, mais bien l'appropriation collective de responsabilités et de leviers. À cet effet, le renforcement en cours (1996-2004) de l'échelle supralocale (agglomérations - MRC) sera terminé par l'intégration plus accentuée de l'aménagement du territoire, de la gestion publique de services et du soutien collectif au développement grâce à la collaboration entre les décideurs.

[En 2025], Saguenay aura renforcé son rôle de "capitale ou pôle nordique" qui rayonnera encore davantage dans sa vaste périphérie grâce à des "services supérieurs spécialisés: architecture; génie; finance; R&D; conceptions de projets nordiques (grands travaux); santé; éducation-formation...

Intégration

L'agglomération de Saguenay sera dotée [toujours en 2025] d'un modèle géo-économique capable d'intégrer l'aménagement et le développement des territoires limitrophes, tels que le Bas-Saguenay, le Lac-Saint-Jean-est, le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdeleine, la Côte-Nord, le Moyen-Nord, Charlevoix et la Haute-Mauricie, tout en permettant de se brancher davantage sur le monde.

La région aura modifié substantiellement ses pratiques de concertation locale et régionale, dans un esprit de renouvellement des élites, de mobilisation élargie et d'interfaces pouvant stimuler la créativité là où c'est nécessaire. Elle sera à cet effet dotée d'un service pro-actif de veille sur les enjeux et les mobiles ainsi que de mise en oeuvre des interfaces appropriés pour trouver des solutions collectives.

Déjà distincte et forte, la culture régionale sera reconnue à part entière dans sa contribution originale à la diversité culturelle continentale et mondiale. Elle misera alors systématiquement

sur les arts, les voyages, les spectacles, l'apprentissage des langues, les stages et aventures extra-régionaux, les échanges internationaux, les transferts et mobilités de la main d'oeuvre et des talents.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean bénéficiera d'une classe créatrice renouvelée, branchée sur les ressources territoriales et ouverte sur le monde; il sera doté d'un service supérieur spécialisé dans le dépistage des talents, des cerveaux, des créateurs, des compétences et des savoir-faire.

La grande ville

Saguenay aura son service officiel d'accueil des talents, des immigrants, des autochtones, en concertation avec les lieux et milieux de la région, par l'offre d'une "Table d'hôte" de privilèges reliés à la qualité de vie en région. Celle-ci aura confirmé sa vocation d'"oasis nordique polycentrique à forte intensité d'innovation". Vocation innovatrice, autour des créneaux d'excellence actuels qui seront consolidés, renforcés. Vocation innovatrice autour de nouveaux créneaux émergents: génomique; bioalimentaire; aménagement forestier; énergie.

De plus, la région aura confirmé son statut de "carrefour de l'énergie du nord" et d'accueil des activités économiques énergivores; elle aura son service spécialisé d'exploration nordique et de R&D nordique; elle aura confirmé son statut de bassin de main d'oeuvre à structure de coûts avantageuse pour les unités de production spécialisée, les succursales administratives dans les secteurs privés et publics; elle s'affirmera comme un leader mondial des technologies et des équipements dans l'aménagement forestier en zones nordiques.

[Parmi les autres nouveautés structurantes, notons encore celles-ci]: la région sera dotée d'une Société régionale de financement (épargne, redevances) pour favoriser les investissements régionaux et nordiques; elle sera dotée d'un réseau d'innovation (enseignement supérieur; R&D; industries innovatrices; formation professionnelle; financement; promotion économique). La circulation de l'information sera orientée par la conception et l'émergence de projets innovateurs.

La région aura son Bureau de protection de la propriété locale et régionale; elle maîtrisera très bien l'autoroute de l'information grâce à un portail intégré: veille; hyper liens; collecte d'information; représentation; services en lignes; etc. Enfin, la région aura aussi un service de marketing territorial intégré et hautement professionnel; elle aura contracté un nouveau pacte social avec Alcan qui génèrera de nombreuses retombées économiques, notamment deux nouvelles alumineries géantes et de nombreuses petites entreprises de transformation. Il y aura aussi un nouveau pacte avec les collectivités autochtones, basé sur le respect et les intérêts réciproques.

Les villes contrôleront mieux leur étalement urbain et la revitalisation de leurs zones centrales, y compris les rues principales. Les terres périurbaines en friche seront revalorisées et réutilisées. Chaque lieu et milieu aura confirmé sa vocation territoriale dans laquelle elle excellera davantage.

À partir de ces conditions tout à fait réalisables, nous constaterons un équilibre démographique, la multiplication des activités économiques et une recrudescence du développement culturel, social et économique.